

# DES INSUFFISANCES FLAGRANTES

«Si la crise aux Etats-Unis est liée à l'implosion de la bulle immobilière et du segment des *subprimes*, la contagion au secteur financier européen s'est réalisée via une exposition excessive des institutions sur des produits dérivés de crédit. Si les infrastructures informatiques ne sont pas responsables, elles auraient pu, au travers d'applications adéquates, fournir des tableaux de bord pertinents mettant en exergue cette surexposition aux décideurs, qui étaient jusqu'il y a peu incapables de connaître l'exposition réelle de leur propre institution face aux dépréciations des actifs en jeu. Il y a là une leçon importante à tirer dans le cadre des systèmes de pilotage décisionnel et d'allocation des capitaux des institutions financières. NGR Consulting travaille à améliorer les outils de suivi à destination du top management pour garantir un pilotage efficace des activités. Enfin, un des fac-



Sébastien Wingerter  
*Manager*  
NGR Consulting

teurs aggravants a été l'émergence de scandales dans le cadre d'activités frauduleuses ou ayant fait ressortir une déficience du dispositif de contrôle interne. Dans ce cas, deux types d'applicatifs entrent en jeu. D'une part, la couche applicative liée au contrôle interne visant à limiter les expositions par *trader* et d'autre part, la couche de sécurité logique qui permet de mettre en œuvre au sein de l'organisation la nécessaire ségrégation des tâches. Or, ces deux couches ont présenté des insuffisances flagrantes. Dans un cas, des pertes ont été enregistrées par un *trader* ayant dépassé ses limites d'exposition autorisées. Enfin, dans le dernier scandale révélé, on découvrait des avoirs fictifs. Une piste d'évolution ne serait-elle pas que le régulateur impose un audit des dispositifs de contrôle interne par des cabinets de conseil maîtrisant les SI et les processus opérationnels?»